



*Association des Anciens
de l'ENSI de Bourges*

Assemblée générale du 29 septembre 2012

Motion votée à l'unanimité

Dans la logique de regroupement des écoles d'ingénieurs françaises souhaité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la direction de l'ENSI de Bourges a initié un projet de création de l'INSA CVL où y serait dissoute notamment l'ENSI de Bourges.

Après avoir sollicité l'avis de ses membres, l'Association des anciens de l'ENSI de Bourges a présenté son rapport « *Synthèse des avis des anciens sur le projet INSA CVL* » au Conseil d'administration de l'ENSI de Bourges du 26 mars 2012 : les anciens de l'ENSI de Bourges ont ainsi très majoritairement fait part de leur opposition au projet présenté par la direction de l'ENSI de Bourges.

Considérant que l'Association des anciens de l'ENSI de Bourges a statutairement pour but notable de promouvoir l'ENSI de Bourges et son image,

Considérant que la création de l'INSA CVL signifie la disparition de l'ENSI de Bourges et de la reconnaissance professionnelle de ses diplômés,

Considérant que le projet de création de l'INSA CVL ne répond pas aux problématiques soulevées par le rapport « *Synthèse des avis des anciens sur le projet INSA CVL* »,

Considérant que le projet d'implantation de l'INSA CVL sur deux sites, à Blois et à Bourges, impliquera une gestion complexe et coûteuse,

Considérant que toutes les options possibles de regroupement de l'ENSI de Bourges avec d'autres écoles d'ingénieurs n'ont pas été étudiées,

L'Assemblée générale de l'Association des anciens de l'ENSI de Bourges affirme son opposition au projet de création de l'INSA CVL et décide de mettre en œuvre tous ses moyens pour promouvoir tout projet permettant notamment de préserver les spécificités de l'identité de l'ENSI de Bourges et les intérêts de ses diplômés.

L'Assemblée générale de l'Association des anciens de l'ENSI de Bourges donne pouvoir au Bureau de son Conseil d'administration pour appliquer sa décision et défendre l'identité de l'ENSI de Bourges et de ses diplômés.